

Conseil communal de Crans

Proposition de résolution

Objet : Appel à candidature pour l'adhésion au réseau PubliBike lors des futures extensions prévues à partir de juillet 2025

Considérant :

- Les enjeux environnementaux liés à la réduction des émissions de CO₂ et la promotion de la mobilité douce.
- L'importance pour la commune de Crans de se doter d'infrastructures modernes favorisant des alternatives à la voiture individuelle.
- L'opportunité de renforcer l'attractivité et la qualité de vie de Crans par le développement de services de mobilité accessibles et durables.
- Le contrat en vigueur entre Nyon Région et PubliBike jusqu'au 30 juin 2025, lequel ne permet pas actuellement l'ajout de nouvelles stations, mais prévoit la possibilité d'extensions dans le cadre du futur contrat.
- La complémentarité d'un réseau de vélo stations en libre-service avec les infrastructures de transport public existantes, notamment les CFF et les TPN, offrant ainsi une mobilité multimodale performante et cohérente.
- La nécessité pour la commune de se positionner dès à présent en tant que candidate pour intégrer ce réseau dans le cadre des futures extensions prévues après juin 2025.

Le Conseil communal de Crans :

- Encourage la Municipalité à préparer la candidature de Crans pour l'intégration au réseau PubliBike lors des futures extensions prévues après juin 2025.
- Invite la Municipalité à :
 - Identifier et mettre à disposition un ou plusieurs espaces communaux adéquats pour l'installation de vélo stations, en tenant compte des besoins de mobilité de la population et de leur accessibilité.
 - Évaluer les implications financières pour la commune, notamment le principe de participation au déficit du réseau, selon les conditions définies par PubliBike et Nyon Région.



- Collaborer activement avec Nyon Région, les communes voisines, les CFF et les TPN pour garantir une complémentarité régionale et multimodale du projet.

Adopté par le Conseil communal de Crans en séance du 10 mars 2025.

Signataires :

- Yves Creteigny

- Jean-Marc Filistorf

- Blaise Schwerzmann

- Cédric Aeschlimann

- Karine Bernaert

- Carlos Mota

